

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 7 août 1856

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bocquet](#) est cité(e) dans cette lettre
[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (60r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 7 août 1856, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/29608>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 août 1856](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Forest, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Godin informe Brullé qu'il a renoncé pour des motifs de moralité à envoyer un voyageur de commerce dans la partie française de la Belgique, mais qu'il a accepté l'offre de service de monsieur Bocquet de Guise qui se rendra à Forest le samedi suivant. Il précise que Bocquet sera payé pour ses voyages 6 F par jour et 0,10 F par kilomètre parcouru, et qu'il recevra 3 % du montant de ses placements jusqu'à 500 F et 1 % au-dessus de 500 F. Il lui communique une note concernant l'émaillage et l'avertit que Bocquet lui amènera les petits modèles qu'il demande.

Notes

- Date de rédaction : la lettre est datée probablement par erreur du 7 août 1855 au lieu du 7 août 1856 ; elle est située dans le registre entre une copie de lettre datée du 30 juillet 1856 et une autre du 23 août 1856 ; le passage du texte de la lettre relatif au voyageur de commerce semble en outre être une suite de la lettre de Godin à Alexandre Brullé du 30 juin 1856.
- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 59/61 ».

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Bocquet \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Forest, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bocquet

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Commerce

Biographie Quincaillier à Guise (Aisne) au début du XXe siècle.

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#).

Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 16/11/2025
